Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
073-200068997-20250925-2025_09_25_D59-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 30/09/2025
Publication : 30/09/2025

Arlysère
UNE AGGLO à votre service

Extrait du registre des délibérations
CONSEIL COMMUNAUTAIRE
Jeudi 25 septembre 2025

Albertville, Allondaz, Beaufort, Bonvillard, Césarches, Cevins, Cléry, Cohennoz, Crest-Voland, Esserts-Blay, Flumet, Frontenex, Gilly-sur-Isère, Grésy-sur-Isère, Grignon, Hauteluce Les Saisies, La Bâthie, La Giettaz, Marthod, Mercury, Montailleur, Monthion, Notre-Dame-de-Bellecombe, Notre-Dame-des-Millières, Pallud, Plancherine, Queige, Rognaix, Sainte-Hélène-sur-Isère, Saint-Nicolas-la-Chapelle, Saint-Paul-sur-Isère, Saint-Vital, Thénésol, Tournon, Tours-en-Savoie, Ugine, Venthon, Verrens-Arvey, Villard-sur-Doron

Le Conseil Communautaire de la Communauté d'Agglomération Arlysère, légalement convoqué le 18 septembre 2025, s'est réuni le Jeudi 25 septembre 2025 à 18h00, en séance publique à la Salle séminaire de la Halle Olympique à Albertville, sous la présidence de Franck LOMBARD, Président.

Nombre de membres en exercice : 73 / Quorum : 37

Nombre de délégués présents :
52 délégués présents dont 2 suppléants jusqu'à la délibération n°28
51 délégués présents dont 2 suppléants à partir de la délibération n°29
Nombre de membres représentés : 10

Délégués titulaires présents :

COMMUNE D'ORIGINE	Prénoms	NOMS
ALBERTVILLE	Michel	BATAILLER *(jusqu'à la délibération n°28)*
ALBERTVILLE	Hervé	BERNAILLE
ALBERTVILLE	Yves	BRECHE
ALBERTVILLE	Fatiha	BRIKOUI AMAL
ALBERTVILLE	Jean-François	BRUGNON
ALBERTVILLE	Frédéric	BURNIER FRAMBORET
ALBERTVILLE	Lysiane	CHATEL
ALBERTVILLE	Josiane	CURT
ALBERTVILLE	Jean-Pierre	JARRE
ALBERTVILLE	Karine	MARTINATO
ALBERTVILLE	Philippe	PERRIER
ALBERTVILLE	Jacqueline	ROUX
ALBERTVILLE	Dominique	RUAZ
ALBERTVILLE	Christelle	SEVESSAND
ALLONDAZ	Frédérique	DUC
BATHIE (LA)	Jean-Pierre	ANDRE
BATHIE (LA)	Sabrina	BARBERO
BEAUFORT SUR DORON	Christian	FRISON ROCHE
CESARCHES	Hervé	MURAZ DULAURIER
CEVINS	Philippe	BRANCHE
ESSERTS-BLAY	Raphaël	THEVENON
FRONTENEX	Alain	REGAUDIAT
FRONTENEX	Claude	DURAY

GILLY SUR ISERE	Jean-Marc	DESCAMPS
GILLY SUR ISERE	Pierre	LOUBET
GILLY SUR ISERE	Sylvie	RUFFIER DES AIMES
GRESY SUR ISERE	François	GAUDIN
GRIGNON	François	RIEU
HAUTELUCE	Bernard	BRAGHINI
MARTHOD	Marie-Paule	BENZONELLI
MERCURY	Evelyne	MARECHAL
MERCURY	Alain	ZOCCOLO
MONTAILLEUR	Jean-Claude	SIBUET BECQUET
NOTRE DAME DE BELLECOMBE	Philippe	MOLLIER
NOTRE DAME DES MILLIERES	André	VAIRETTO
PALLUD	James	DUNAND SAUTHIER
ROGNAIX	Patrice	BURDET
SAINT PAUL SUR ISERE	Robin	DEVRIEUX-PONT
SAINT VITAL	Serge	DAL BIANCO
TOURNON	Sandrine	BERTHET
TOURS EN SAVOIE	Yann	MANDRET
UGINE	Michel	CHEVALLIER
UGINE	Mustapha	HADDOU
UGINE	Franck	LOMBARD
UGINE	Nathalie	MONVIGNIER MONNET
UGINE	Simon	OUVRIER-BUFFET
UGINE	Françoise	VIGUET CARRIN
VENTHON	Claude	REVIL BAUDARD
VERRENS-ARVEY	Christian	RAUCAZ
VILLARD SUR DORON	Emmanuel	HUGUET

Délégués suppléants présents :

COMMUNE D'ORIGINE	**Prénoms**	**NOMS**
MONTHION	Jean-Marc	SOULLIE
PLANCHERINE	Alain	VINCENT

Délégués représentés :

Davy COUREAU	ALBERTVILLE	Ayant donné pouvoir à Fatiha BRIKOUI AMAL
Jean-François DURAND	ALBERTVILLE	Ayant donné pouvoir à Yves BRECHE
Laurent GRAZIANO	ALBERTVILLE	Ayant donné pouvoir à Dominique RUAZ
Bérénice LACOMBE	ALBERTVILLE	Ayant donné pouvoir à Frédéric BURNIER FRAMBORET
Pascale MASOREO	ALBERTVILLE	Ayant donné pouvoir à Hervé BERNAILLE
Christophe RAMBAUD	CREST VOLAND	Ayant donné pouvoir à Philippe MOLLIER
Lina BLANC	GRIGNON	Ayant donné pouvoir à François RIEU
Yves DUNAND	MERCURY	Ayant donné pouvoir à Alain ZOCCOLO
Edouard MEUNIER	QUEIGE	Ayant donné pouvoir à Christian FRISON ROCHE
Sophie BIBAL	UGINE	Ayant donné pouvoir à Simon OUVRIER BUFFET

Simon OUVRIER BUFFET est le secrétaire de séance.

Objet : Ressources Humaines - Versement d'une prime « poids lourds » pour les agents de droit privé

Rapporteur : M. le Président

Vu le Code général des collectivités territoriales, et notamment ses articles L.5211-1 et suivants,
Vu le Code du travail et notamment ses dispositions relatives à la rémunération et aux avantages accordés aux salariés de droit privé,
Vu les contrats de travail des agents de droit privé employés,

Considérant que certains agents contractuels de droit privé de la Communauté d'Agglomération conduisent régulièrement, dans le cadre de leurs missions principales, des véhicules poids lourds de plus de 19 tonnes,
Considérant la technicité, les contraintes et la responsabilité particulières liées à la conduite de ces véhicules,
Considérant la volonté de la collectivité de reconnaître et de valoriser cet engagement spécifique par une compensation financière adaptée,

Il est proposé de verser une prime « poids lourds » destinée aux agents de droit privé conduisant des véhicules de plus de 19 tonnes dans le cadre de leurs fonctions.

Le montant de la prime est fixé à 200 € par mois.
Cette prime sera versée aux agents de droit privé dont le contrat de travail prévoit des missions, à titre principale, de conduite régulière de plus de 19 tonnes.

Les crédits correspondants sont prévus au budget.

Vu l'avis favorable du Comité Social Territorial du 16 septembre 2025,

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés :

- ***approuve le versement de la prime « poids lourds », selon les conditions définies ci-dessus ;***
- ***autorise M. le Président, ou à défaut son représentant, à signer toutes les pièces afférentes à l'exécution de la présente délibération.***

Le secrétaire de séance
Simon OUVRIER-BUFFET

Extrait certifié conforme et exécutoire
Pour le Président empêché
Le 1er Vice-Président
Frédéric BURNIER FRAMBORET

Communauté d'Agglomération Arlysère